

*Conjoncture du secteur agroalimentaire français*

*Au premier trimestre 2019 :*

**L'IAA, un fleuron français mis à  
l'épreuve**

**Mars 2019**

## **La 1<sup>ère</sup> industrie de France porte en 2018 les stigmates d'une destruction de valeur continue depuis 6 ans, une véritable exception industrielle.**

***Même si le poids économique des industries agroalimentaires n'est plus à démontrer, la conjoncture de ses entreprises continue de se détériorer en 2018***

En 2018, l'industrie agroalimentaire française reste la première industrie de France. Avec un chiffre d'affaires consolidé de 176 Md€, généré par 17 723 entreprises et 427 594 employés, le secteur pèse lourd dans l'économie nationale et la vitalité de nos territoires. Pour autant, la conjoncture s'est dégradée en 2018, tant sur les marchés domestiques que sur l'export, levier de croissance essentiel pour les IAA.

Dans le détail, la production industrielle, résiliente en 2017 a cédé (-1,4 % après +0,5 %), tout comme la consommation des ménages, qui a affiché en 2018 sa plus forte chute depuis la crise financière (1,2 %). En outre, si le solde commercial reste largement positif, plaçant l'IAA comme 3<sup>e</sup> secteur en termes de performances commerciales, l'excédent ralentit (-200 millions d'euros) pour se situer autour de 7 milliards d'euros, soit son niveau le plus bas en 8 ans.

***Cette dégradation de la conjoncture traduit avant tout les faiblesses structurelles du secteur : marges au plus bas et guerre des prix sans relâche avec la grande distribution.***

La situation économique des industries agroalimentaires fait figure d'exception. Il s'agit du seul secteur industriel à être en déflation continue depuis 6 ans. En cumul depuis 2013, la déflation d'ensemble se chiffre ainsi à 6,1 %, pour porter à 5,5 milliards d'euros la destruction de valeur sur l'ensemble de la filière. Comment l'expliquer ? Par une bataille de parts de marchés entre enseignes de la distribution, qui a progressivement laminé les capacités d'investissement des IAA. Prises en étau entre un amont qui a vu sa compétitivité se réduire considérablement et un aval, qui, toujours plus concentré, les entreprises subissent une pression grandissante sur les prix de vente des produits qu'elles transforment.

***Sans aucunement profiter à la consommation alimentaire, la guerre des prix impacte directement la survie des entreprises et donc leur capacité à créer de l'emploi localement***

Si le redressement de la conjoncture macroéconomique avait permis au secteur alimentaire d'ouvrir davantage d'usines ces quelques années, en 2018, l'IAA compte désormais plus de fermetures que d'ouvertures. Le secteur retrouve ainsi une situation qu'il avait connu au plus fort de la guerre des prix. Dans l'ensemble, les entreprises ont même mieux résisté à la crise financière de 2008 qu'à la guerre des prix !

Cette atrophie du tissu industriel affecte désormais la capacité des IAA à recruter pour développer leur activité commerciale. En 2018, les industriels estiment ainsi que le recrutement constitue le 1<sup>er</sup> obstacle à leur croissance. Dans un pays qui compte l'un des taux de chômage les plus élevés de l'OCDE, 21 000 emplois ne trouvent pourtant pas preneurs chaque année dans l'IAA.

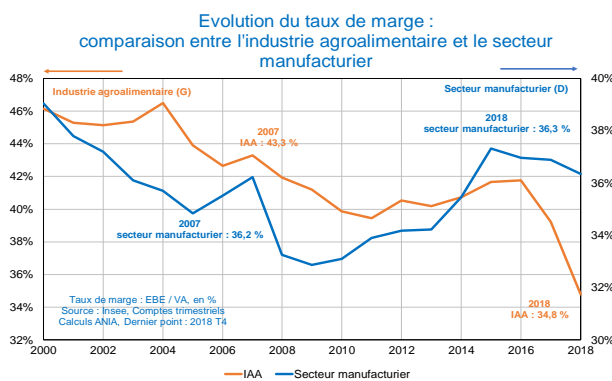
***Comment parvenir à sortir de cette spirale destructrice de valeur ? Traduire les objectifs stratégiques portés dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation, veiller à favoriser la capacité de recrutement des entreprises et l'attractivité des métiers.***

L'application de la loi EGALIM doit permettre de relancer la création de valeur et d'en assurer l'équitable répartition afin de permettre la montée en gamme attendue des consommateurs. Ce au bénéfice d'une alimentation plus saine, plus sûre, plus durable et accessible à tous, maintenant notre souveraineté alimentaire.

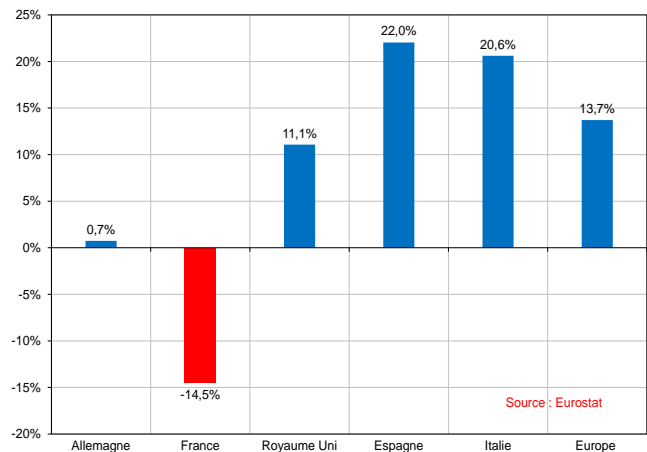
L'esprit de la loi ne devra pas être contourné, notamment par des demandes de compensation de ces mesures exigées des distributeurs de leurs fournisseurs. Dans cette équation, l'État doit être garant de l'esprit des Etats Généraux de l'Alimentation, en s'assurant notamment du strict respect de la loi par les distributeurs, via des contrôles et des sanctions.

Enfin, un engagement volontariste de la filière et de la puissance publique, en faveur de l'apprentissage et de la formation permettra de favoriser l'appariement entre les besoins de main d'œuvre des entreprises et les compétences des salariés. A cet égard, les démarches d'expérimentation intersectorielles (IAA et Métallurgie) dans les bassins d'emplois présentant d'importantes tensions en recrutement (Hauts de France) répondent à cet objectif d'élargissement du socle de compétences transversales des salariés.

### ILLUSTRATION GRAPHIQUE :



**Tableau :** Evolution du taux de valeur ajoutée dans l'industrie agroalimentaire depuis 10 ans, comparaison européenne



## FOCUS : IMPACT DE LA LOI EGALIM : DES CURSEURS PRIX QUI COMMENCENT A BOUGER

Entrée progressivement en vigueur au cours du premier trimestre, pour mettre un terme à la guerre des prix en rayons, la loi « EGALIM » prévoit notamment :

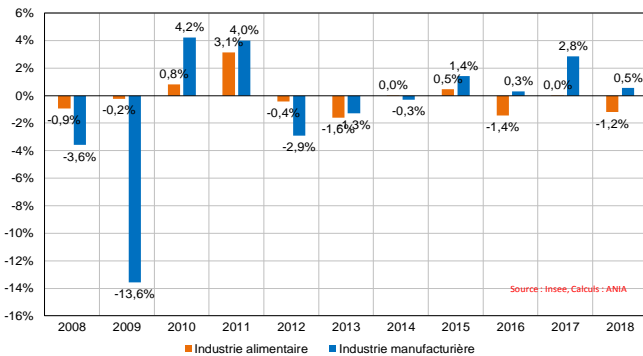
- La hausse du seuil de revente à perte (à 10 % pour seulement 18 % des produits alimentaires vendus en magasin concernés) dans la grande distribution ;
- Enfin, l'encadrement des promotions (à hauteur de 34% en valeur et 25% en volume), qui détruisent la valeur des produits

La publication des premières données de prix en rayons à partir de février 2019 permet de chiffrer l'impact du dispositif sur les prix. L'impact inflationniste a été, comme anticipé, relativement contenu. En rayons, sur une référence de 15 000 produits, la hausse des prix s'inscrit autour de 0,6 %, soit un impact de 500 millions d'euros sur un an. Ramené au panier moyen par français et par mois, l'impact s'inscrit autour de 50 centimes d'euros.

# Conjoncture 2018 : Des capacités de production plus que jamais affaiblies et une consommation qui flanche

## 1. Evolution de la production dans le secteur agroalimentaire : des faiblesses de plus en plus manifestes

Evolution de la production : comparaison entre les IAA et l'industrie manufacturière

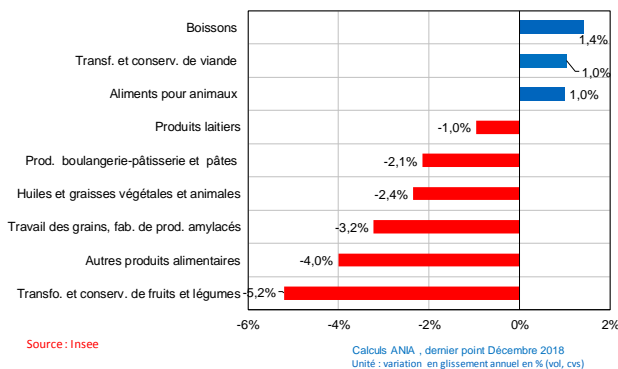


### La production alimentaire cède

Si elle avait fait preuve d'une grande résilience pendant la crise financière, la production alimentaire marque le pas depuis plusieurs années. En 2018, la baisse s'inscrit à -1,4 % en moyenne annuelle, après une timide progression constatée en 2017 (+0,5 %). Dans le reste de l'industrie, la production est beaucoup plus résiliente : +0,5 % en 2018, après +2,8 % en 2017.

**La destruction de valeur observée dans les IAA a conduit à un affaiblissement des capacités de production de la filière alimentaire, ce qui pose question sur sa capacité de rebond.**

Variation en glissement annuel de la production par secteur

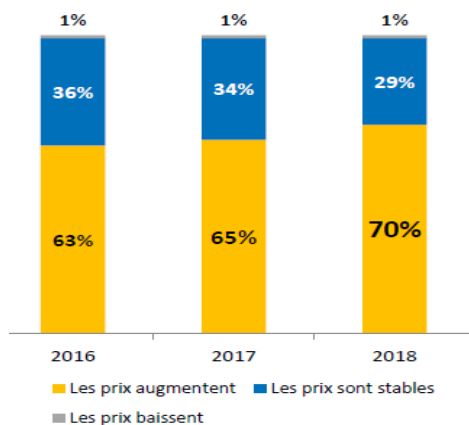


### Une baisse de production globalement constatée dans tous les secteurs.

A l'exception des boissons (1,4%), les produits à base de viande et les aliments pour animaux (1%) qui se redressent en 2018, le reste des secteurs s'inscrit en baisse. Le recul est particulièrement prononcé s'agissant des produits à base de fruits et légumes (-5,2%).

## 2. Environnement de la demande : chute de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises en 2018

Perception de l'évolution des prix de l'Alimentaire

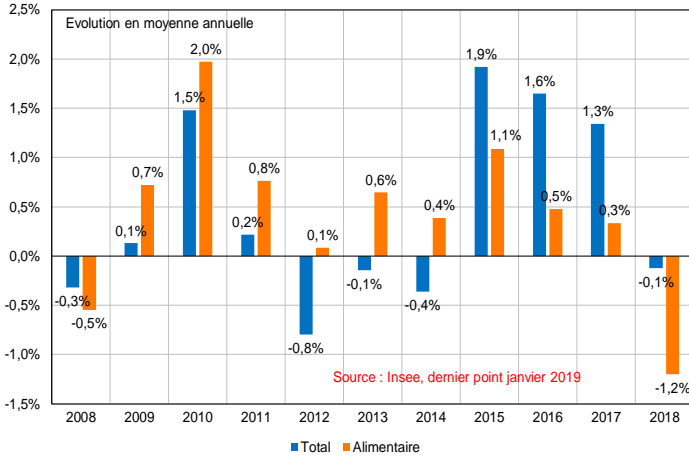


### Une perception du consommateur brouillée sur le prix des produits qu'il consomme.

Depuis maintenant plus d'un an, la confiance des ménages est en recul. Les inquiétudes relatives au niveau de vie sont de plus en plus vives. S'agissant spécifiquement de l'alimentaire, les ménages sont, depuis plusieurs années, de plus en plus nombreux à percevoir des prix à la hausse.

Ce sentiment n'a pour le moment pas pleinement trouvé de réalité en rayons : une baisse de prix de l'ordre de 6 % entre 2013 et 2018 et une inflation quasiment nulle en 2019, ce qui fait de l'alimentaire une exception industrielle.

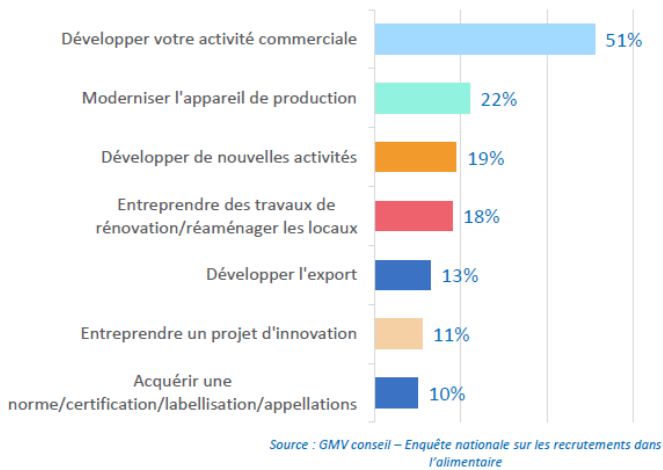
Evolution de la consommation en France



**La consommation des ménages chute fortement**

Depuis de nombreux mois, la consommation des ménages en biens alimentaires recule. En 2018, la baisse est particulièrement importante (-1,2%). La baisse de la consommation alimentaire n'avait pas été observée depuis 2008 et ce dans des proportions nettement plus modérées (-0,5%). Par ailleurs, la consommation alimentaire évolue depuis 4 ans à un rythme nettement inférieur à celui d'autres biens, signe d'arbitrages en défaveur des biens alimentaires.

Entreprises de l'IAA :  
Quels sont aujourd'hui vos projets de développement ?



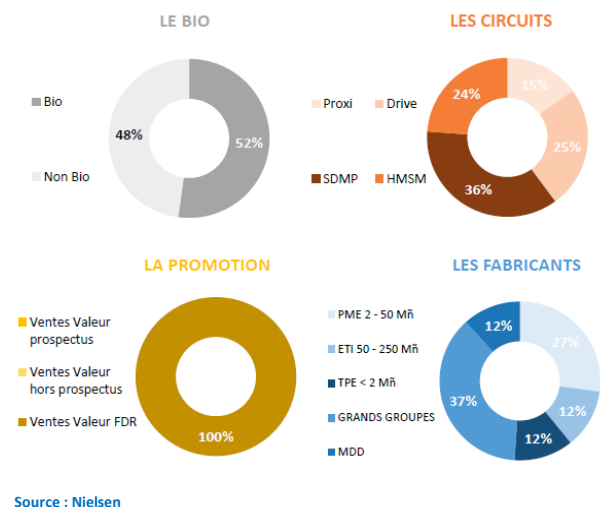
**En dépit de besoins de croissance important, l'investissement des entreprises cède en 2018**

Selon l'Insee, l'investissement dans le secteur agroalimentaire aurait brutalement cédé en 2018 (-6%, soit une baisse inédite depuis 2009). Par ailleurs, le poids des innovations en rayons flanche en 2018, pour atteindre un niveau inobservé en 5 ans (2.5% du CA des PGC alimentaire selon Nielsen). Ces évolutions contrastent fortement avec les besoins importants de développement et modernisation des industriels.

Le recul des marges des IAA contraint donc directement la capacité d'investissement des chefs d'entreprise. Tout comme leur capacité à se projeter dans un « temps long ».

**QUELS LEVIERS DE CREATION DE VALEUR POUR LES IAA ?**

**1. Un travail spécifique sur l'offre produit, centré sur les attentes du consommateur**



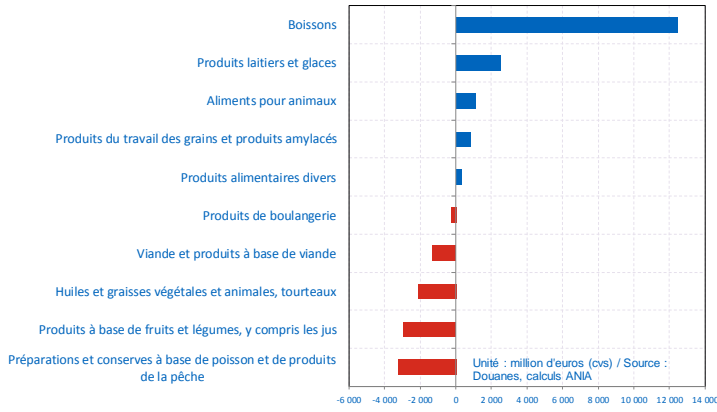
**Une création de valeur qui passera par la différenciation produit**

Si le marché des PGC alimentaires affiche une croissance très limitée depuis plusieurs années, certaines activités ou intervenants parviennent néanmoins « à tirer leur épingle du jeu ».

En dépit de sa part très limitée dans la consommation des ménages (moins de 5%), le bio contribue pour près de 50 % à la croissance des volumes des PGC alimentaires. Les TPE-PME, du fait notamment d'une empreinte locale plus prononcée, parvient également à contribuer significativement à la croissance des volumes consommés.

## 2. Une ambition à l'export à réaffirmer. Elle passe nécessairement par une amélioration des conditions de compétitivité des IAA

Solde commercial par secteur sur l'année 2018

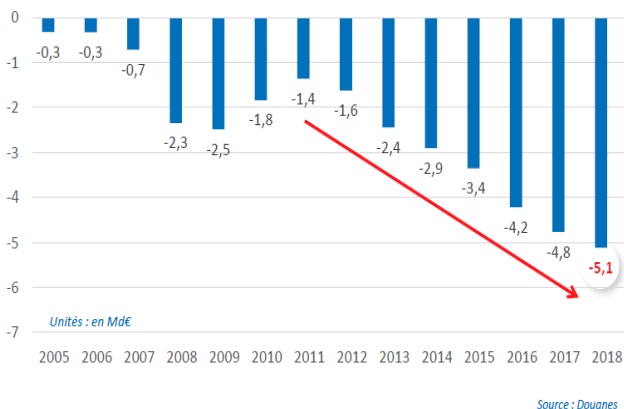


### Des performances à l'export favorables mais concentrées sur un nombre limité de secteurs

Le poids des industries agroalimentaires à l'export n'est plus à démontrer. Avec 47 Md€ exportés l'an passé, l'IAA se place comme le 3<sup>ème</sup> secteur en termes de solde commercial (derrière l'aéronautique et la chimie-parfumerie-cosmétique).

L'année 2018 marque toutefois une nouvelle érosion du solde commercial, qui s'inscrit en 2018 à 7,3 Md€ (soit une baisse de 200 millions d'euros sur un an). Le fléchissement des performances est notamment important pour les produits à base de poisson et de produits de la pêche et les produits à base de fruits et légumes.

Evolution du solde commercial IAA (hors boissons)



**Hors boissons, le solde est clairement déficitaire. Cela traduit avant tout les défis de compétitivité qui restent devant les IAA.**

Mesurées hors boissons, les performances ne cessent de se détériorer : le déficit passe en 2018 la barre des 5 Md€ (5,1 Md€), alors que le solde était globalement à l'équilibre au milieu des années 2000.

Hors boissons, le déficit commercial est notamment important vis-à-vis de l'union européenne (déficit commercial autour de 4,8 Md€).